



HABITAT

Cœur de ville : agir pour le logement

La Ville Belfort poursuit son ambitieux projet de redynamisation de son cœur de ville.

Publié le 10 février 2020

Elle est l'une des 222 villes retenues par l'État pour bénéficier du programme Action Cœur de ville qui prévoit des aides financières pour des projets de revitalisation des centres-villes. Un développement économique et commercial équilibré, une mobilité facilitée, un espace public valorisé, un accès aisé aux services et aux loisirs et un habitat attractif : ces cinq priorités sont au cœur du projet de la Ville de Belfort.

Pour une ville attractive

Dans le cadre de ce programme Action Cœur de ville, la Ville de Belfort a signé avec le Grand Belfort et le Groupe Action Logement une convention portant sur l'habitat. Belfort va ainsi obtenir des financements pour réaliser des opérations de restructuration et de réhabilitation sur des immeubles stratégiques. L'objectif est de développer une offre de logements et de commerces attractive à Belfort.

Des aides pour inciter les propriétaires à rénover leur logement

Des aides financières et techniques complémentaires au dispositif existant OPAH RU sont proposées aux propriétaires pour réaliser des travaux dans leurs logements ou immeubles anciens.

Action Logement a réservé 2,29 millions d'euros pour soutenir 7 projets de réhabilitation d'immeubles situés dans le périmètre de l'OPAH RU Belfort-nord et Jean-Jaurès.

Info+

Si vous faites partie de ce périmètre et vous souhaitez investir dans la rénovation de votre logement, contactez

- > Urbanis, 154 avenue Jean-Jaurès, tél. 06 64 91 60 29 ou 03 80 71 17 12, belfort@urbanis.fr
- > Action logement Service, 7 rue de la république, tél. 03 63 02 30 70



☰ RETOUR À LA LISTE

